

Rapport annuel 2015

APREMADOL – Ouest lausannois



La vie devient plus facile !

- Bussigny
- Ecublens
- Renens Sud
- Renens Nord-Crissier

L'aide et les soins à domicile ? Une relation basée sur le respect et la dignité de la personne, un rapport de confiance permettant d'éviter l'isolement.

Et encore :

- Un service public accessible à tous les habitants de la région desservie par notre association.
- Près de **268** collaboratrices et collaborateurs représentant **165.2** postes à plein temps.
- **4** centres médico-sociaux et **5** équipes, répartis sur **7** Communes.
- Un financement assuré par les Communes, le Canton, les caisses maladie et les clients.



CMS de Bussigny



CMS d'Ecublens



CMS de Renens Nord-Crisser

CMS de Renens Sud

SOMMAIRE

EDITORIAL

- Billet de la Présidente
- Billet de la Directrice

RESSOURCES HUMAINES

- Bilan

ACTIVITES TRANSVERSES

- Responsable des prestations – nouvelle fonction au sein de l'APREMADOL

CLIENTS

- Evolution, graphiques et commentaires

PRESTATIONS

- Répartition des heures facturées
- Evolution des heures relevées par prestation
- Prestations 2015
- Plan canicule – Point de situation
- Intégration du projet Proches Aidants à l'APREMADOL
- Evolution des heures de la Laverie
- Nombre de repas livrés
- La plus-value de l'évaluation RAI-HC dans la prise en soin du client du CMS
- Service Secutel-Centre
- Repas et conseil en diététique
- Espace Prévention

FINANCES

- Bilan RPC
- Compte de résultat RPC
- Evolution des charges et des produits
- Sources de financement

CARTE DE VISITE

- Coordonnées Direction et CMS

Pages

4
5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

EDITORIAL

Billet de la Présidente

*"(..) dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche :
il faut les créer et les solutions suivent" Antoine de St-Exupéry "Vol de nuit"*

L'aide et les soins à domicile se positionnent aujourd'hui comme un acteur incontournable du système sanitaire et social. Au centre de la politique de la santé, nos prestations sont reconnues comme relevant d'une des grandes missions de notre canton.

L'évolution de notre activité, corrélée à la hausse de l'espérance de vie notamment, nous préoccupe au quotidien, en particulier lorsque ces chiffres dépassent 10% d'augmentation annuelle. Dans un environnement économique qui vise à contenir la croissance des dépenses, comment dès lors anticiper cette évolution pour les 10, 20, 30 prochaines années, en ayant toujours au cœur de nos préoccupations des prestations de qualité au service de nos clients ?

Des pistes sont d'ores et déjà esquissées et devraient nous mener dans un proche avenir vers des systèmes mieux intégrés regroupant une pluralité d'acteurs - CMS, médecins traitants, hôpitaux, EMS, réseaux de soins, pharmaciens, OSAD, mais également proches-aidants, bénévoles. Une multitude d'intervenants qui devront encore mieux se concerter, travailler en complémentarité, dans un système décloisonné.

Cette optimisation du système de santé est importante pour garantir une bonne allocation des ressources. Elle est aussi essentielle pour pérenniser une aide et des soins de qualité pour nos clients à domicile, prodigués par des professionnels performants, engagés, mais qui eux aussi doivent être respectés dans leurs besoins.

Le travail à domicile nécessite de multiples talents. Il impose une souplesse dans les interventions que ce soit dans les horaires ou les prestations proposées. Il prend ainsi du temps et exige des compétences qui doivent elles aussi s'accompagner de moyens financiers et de personnel suffisant.

Toutes les équipes des CMS de l'APREMADOL ont démontré une très grande capacité d'adaptation suite aux changements organisationnels de ces dernières années.

Je salue d'ailleurs ici leur engagement et leur capacité à assumer toutes ces prestations dans un environnement souvent difficile. Je sais aussi que c'est l'amour de leur métier, des gens qui les accueillent et qui comptent sur eux, qui constituent le moteur de leur motivation.

Le succès des soins à domicile dépend ainsi de la compétence de tous. Mieux collaborer, mieux se coordonner, mieux se reconnaître au sein d'un système de santé plus global est un défi majeur certes. Mais il est aussi impératif d'assurer le financement collectif des prestations avec de bonnes conditions de travail. Cet aspect-là doit ainsi faire partie intégrante de nos priorités et rester - aussi - au centre de nos préoccupations.

Manon Fawer, Présidente de l'APREMADOL

Comité de l'APREMADOL

Présidente

Manon **Fawer**, intérêt pour le domaine médical

Vice-président

Jean-Daniel **Zürcher**, intérêt pour le domaine médical

Représentant(e) des Communes

Michelle **Beaud**, municipale à Crissier

Loubna **Laabar**, municipale à Chavannes-près-Renens

Pascale **Manzini**, municipale à Ecublens

Anne **Merminod**, municipale à St-Sulpice

Germaine **Müller**, municipale à Bussigny

Susanne **Perrudet**, municipale à Villars-Ste-Croix

Didier **Divorne**, municipal à Renens

Représentante des paroisses

Line **Zürcher**, diacre

Intérêt pour le domaine médical

Diane **Burrus**

Michel **Gaillard**

Avec voix consultative

Tiziana **Brutto Koller**, directrice de l'APREMADOL

Jean-Jacques **Monachon**, directeur général de l'AVASAD

Membres au 31.12.2015

339 membres individuels

14 membres collectifs

**Direction – administration
générale**

Avenue du 14 Avril 12
1020 Renens
Tél. 021 694 34 34
Fax 021 694 34 35

direction.apremadol@avasad.ch

Directrice

Tiziana Brutto Koller

Resp. prestations / Dir. Adj.

Stéphane Knecht

Assistante de direction

Marjorie Fellay

**Service des Ressources
Humaines**

Monique Bovet
Laurence Lamercy

Service des finances

Ana Galiotto
Rose-Marie Comas
Christine Henry

**Responsables des centres
médico-sociaux/équipe
d'appoint/Secutel-centre**

Rosa-Maria Abades Porcel
Marie-Catherine Despeyroux
Christiane Repond
Olivier Rojas
Gisèle Pisu Selva
Mary-Claude Thierstein

**Consultante en soins
infirmiers**

Annick Dupraz

Diététicienne

Sophie Krieg

Billet de la Directrice

Après plusieurs mois de travail important sur l'organisation des structures et la mise en place de nouveaux outils, 2015 a permis de constater que les objectifs prévus en lien avec une amélioration de l'efficacité et une meilleure accessibilité aux informations ont été confirmés.

Dès lors, les objectifs ont visé principalement le secteur des prestations. Pour ce faire, l'APREMADOL a pris la décision de se doter dès le 1^{er} juin 2015 d'un poste de responsable des prestations. Il est le garant tant sur le plan qualitatif que sur le plan technique des soins fournis par les professionnels des CMS. L'arrivée de ce nouveau cadre a permis à l'ensemble de l'Association de remettre au centre des discussions la qualité de la prise en charge de notre clientèle.

2015 marque l'introduction du CMS de Renens Nord-Crissier dans le projet «Proche Aidant» lancé par le SASH. Ce projet a pour but de prendre en charge l'entourage de nos clients afin qu'ils puissent soutenir et accompagner les bénéficiaires de l'aide et soins à domicile.

Pour le CMS de Bussigny, c'est l'intégration dans le projet «Santé mentale» qui a permis de sensibiliser et de former l'ensemble des collaborateurs en lien avec les troubles de santé mentale.

Quant au Service Secutel-Centre, et suite à une réorganisation, nous avons obtenu l'aval de l'AVASAD pour augmenter la dotation du poste de responsable de ce service. Après une période d'intégration, plusieurs mesures ont été adoptées pour optimiser la prestation de biotélévigilance.

2015 a aussi été ponctuée par le déménagement du CMS de Bussigny et de l'équipe d'appoint qui se sont installés dans des locaux neufs à la Rue de l'Industrie 58 A. Ce projet a été mené à terme en quelques mois, pour permettre à ces équipes de bénéficier de locaux modernes et confortables, aménagés avec du matériel neuf et ergonomique, favorisant la santé et la sécurité au travail. Le concept «Next Office» répond aux contraintes budgétaires et est adapté aux besoins en mobilité des professionnels, par une mutualisation des postes de travail, ainsi que par la création d'espaces de travail conviviaux permettant davantage d'échanges entre les collaborateurs.

Ce projet n'aurait pas pu aboutir sans le soutien de nos autorités, de l'AVASAD, des membres du Comité de l'APREMADOL et de la Loterie Romande, qui se voient ici remerciés.

Enfin, notre fournisseur pour les repas «régimes», l'EMS Bois-Gentil à Lausanne, a décidé de résilier, pour fin 2015, le contrat de collaboration qui nous liait. Nous profitons de ces quelques lignes pour le remercier du travail accompli ainsi que l'excellent partenariat construit durant ces quinze années de collaboration.

Ces projets de grande ampleur et les mesures d'amélioration entreprises visent à nous préparer à affronter les défis de demain liés à une population vieillissante, désireuse de rester le plus longtemps possible à domicile ainsi qu'aux problématiques de santé toujours plus aigües. Chacun contribue par son activité, sa présence et son engagement à répondre aux attentes de nos partenaires et de notre clientèle.

Avec le soutien de la



Tiziana Brutto Koller, Directrice de l'APREMADOL

RESSOURCES HUMAINES

Bilan

L'année 2015 a eu pour volonté de relancer l'accès aux formations pour les collaborateurs. Plusieurs personnes ont ainsi pu concrétiser leur entrée dans un cursus de formation certifiante. L'obtention d'un CAS permettra aux collaborateurs de bénéficier et de faire profiter l'APREMADOL de compétences nouvelles et complémentaires par l'apport d'une expertise dans des domaines particuliers.

En parallèle, l'offre en formation s'est étoffée. Elle nous a permis de proposer à l'ensemble des collaborateurs intéressés, une palette de formations internes ou externes utiles à un développement tant personnel que des compétences nécessaires à leur activité professionnelle.

Dans le but de répondre à une préoccupation de la Direction en lien avec le taux d'absentéisme des collaborateurs et de trouver des solutions, l'AVASAD a conseillé aux cadres de l'APREMADOL d'intégrer la nouvelle politique sur la gestion des absences. Une formation à la méthodologie proposée par ISMAT a été suivie par l'ensemble des cadres de l'Association. Cette formation consistait à comprendre les causes liées à l'absence et les démarches à entreprendre durant l'absence du collaborateur et au moment de son retour au travail. Il est réjouissant de relever que les premiers résultats portent leurs fruits et que l'APREMADOL enregistre une baisse de son taux d'absentéisme par rapport à l'année 2014 en passant de **11,1% à 9,1%**. Toutefois, les effets de la démarche en cours devraient atteindre leur pleine efficacité dans le courant de l'année 2016.

Durant l'année 2015, **46** nouveaux collaborateurs ont rejoint l'APREMADOL et **45** ont quitté l'Association, ce qui représente un taux de rotation de **16,92%**. Ce taux a diminué par rapport à l'année précédente, ce qui est un signe positif pour notre structure.

Globalement le nombre d'emplois plein temps (EPT) a légèrement augmenté avec **165.2 EPT** mais l'effectif est resté stable avec **268 collaborateurs**.

Le service RH de l'APREMADOL s'est restructuré. Une nouvelle répartition des activités entre les collaborateurs de ce service s'est avérée nécessaire au vu de l'expertise croissante nécessaire dans chaque secteur touchant les ressources humaines.

ACTIVITES TRANSVERSES

Responsable des prestations – nouvelle fonction au sein de l'APREMADOL

Depuis le mois de juin 2015, l'APREMADOL bénéficie, comme d'autres Associations et Fondations de l'AVASAD, d'un responsable des prestations. L'activité relative à ce nouveau poste s'exerce au sein de la Direction mais trouve son sens à déployer sa mission sur l'ensemble des équipes de l'Association en vue d'une harmonisation des pratiques « métiers ».

Globalement, il est garant de la qualité des prestations fournies aux clients des CMS, participe au développement de celles-ci et collabore avec les partenaires du réseau sanitaire et social.

Pour expliquer et décrire en quelques lignes la mission de ce poste, il est indispensable d'avoir une bonne vision du travail de l'ensemble des collaborateurs effectué auprès de nos bénéficiaires. La vision et la bonne compréhension de cette activité sont le socle de départ pour mettre en place, avec les cadres des CMS, un suivi efficace des prestations fournies et du maintien de leur qualité.

Dans un milieu qui offre de nombreuses prestations différentes et au cœur d'un système socio-sanitaire en pleine évolution, le responsable des prestations recueille les besoins de l'Association en lien avec l'évolution de l'activité. Il se veut le garant et le rapporteur des besoins exprimés par les CMS auprès des partenaires du réseau ainsi que des diverses plateformes ou groupes de travail en lien avec le panier des prestations et influe sur son développement.

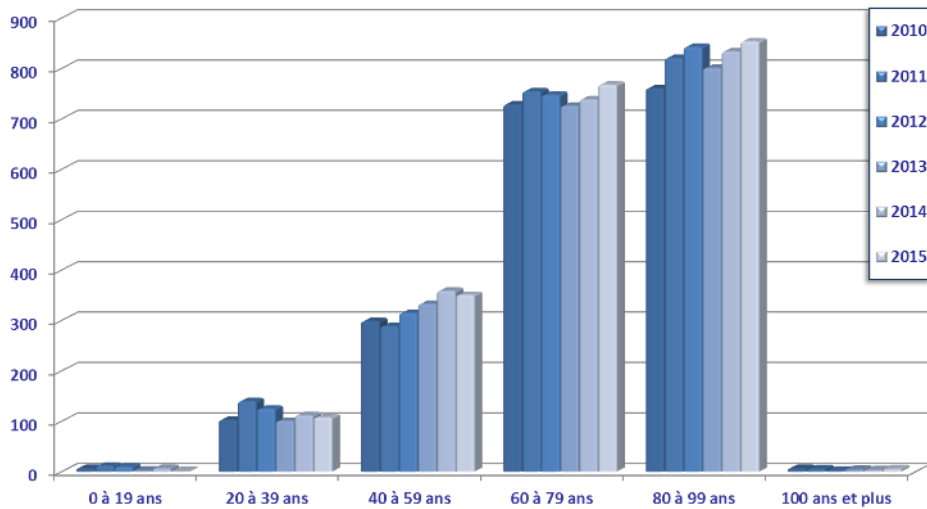
Le bénéfice de cette activité doit se ressentir d'abord auprès des bénéficiaires des prestations des CMS qui doivent profiter d'une offre en soins équitable pour tous et d'une garantie de qualité des soins. Puis, auprès des collaborateurs qui travaillent sur le terrain pour leur permettre de fournir des prestations qui répondent aux besoins exprimés par nos bénéficiaires et à leur satisfaction. Les collaborateurs doivent pouvoir travailler avec des outils et des instructions claires et harmonisées sur tout le territoire desservi par l'APREMADOL.

2015 a été une année de mise en place de cette nouvelle fonction au sein de la Direction et du Comité de Direction. Quant à 2016, elle sera une année qui permettra d'intégrer de manière harmonisée les évolutions et les nouveautés liées avec notre activité médico-sociale.

Stéphane Knecht, responsable des prestations et directeur adjoint

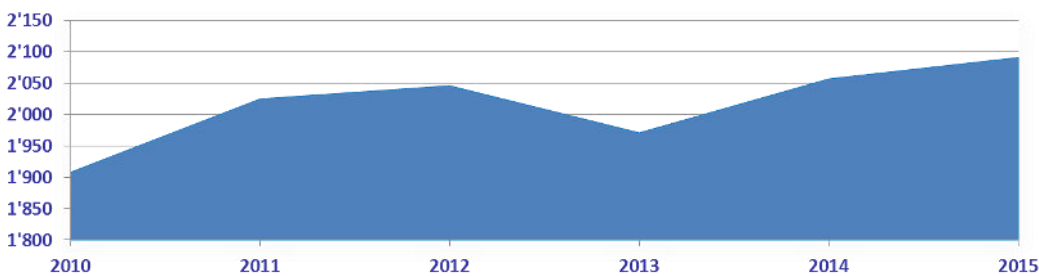
CLIENTS

Evolution de la clientèle par classe d'âge

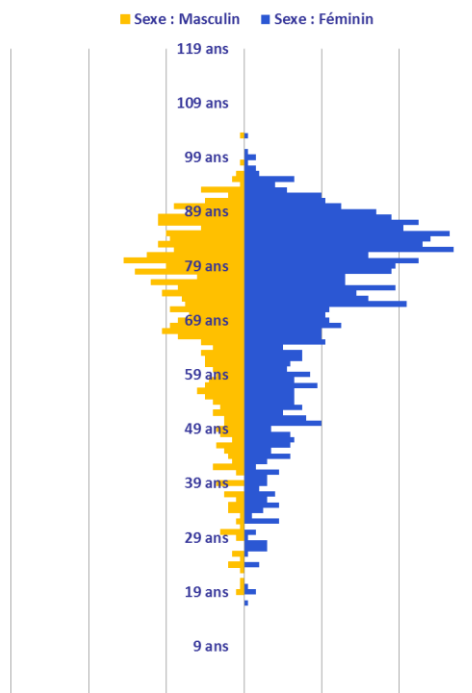


Les personnes de 60 ans et plus constituent l'essentiel de notre clientèle (79.2%).

Evolution du nombre de clients



Pyramide des âges et nombre de clients



Clients 2015

0 à 39 ans : 109 (5.2%)
 40 à 59 ans : 351 (17%)
 60 à 79 ans : 768 (37.3%)
 80 à 99 ans : 854 (41.5%)
 100 ans et plus : 6 (0.2%)

Le nombre de clients en 2015 a légèrement augmenté, passant de 2'054 clients en 2014 à **2'088** clients en 2015. Soit une évolution de 1.6%. Cette évolution n'est pas très significative en termes de nombre de clients, néanmoins le nombre de prestations a augmenté, dû au fait de cas complexes et de situations lourdes de plus en plus fréquents.

Pyramide des âges et nombre de clients

Sur les 2'088 clients, 35.6% de la clientèle est masculine et 64.3% féminine. Cette répartition reste pratiquement identique à 2014.

Nous notons une augmentation des tranches d'âge des 60-79 ans et plus, alors que les tranches d'âge entre 0 et 59 ans sont en baisse.

PRESTATIONS

Heures facturées par prestation

Les heures facturées comprennent :

Soins de base

59'485 h.

Soins infirmiers, évaluations, conseils

30'530 h.

Aide au ménage, famille, veilles

29'518 h.

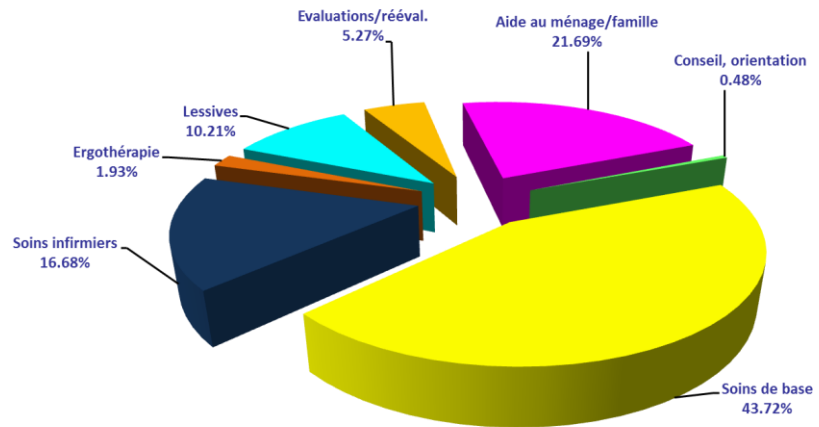
Ergothérapie

2'632h.

Lessives

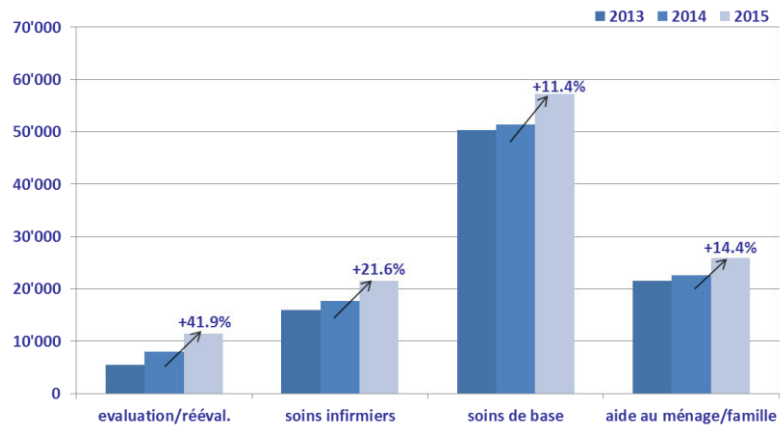
13'897 h.

Répartition des heures facturées en 2015



74.6 % des prestations facturées sont réalisées par du personnel de soins et d'aide au ménage (PERSAM), au bénéfice d'une formation de base.

Evolution des heures relevées par prestation 2013 à 2015



L'augmentation des prestations est très marquée dans l'évaluation, due à l'implémentation de la méthode d'évaluation RAI (+41.9%).

L'augmentation des heures relevées est aussi présente dans les soins infirmiers (+21.6%) ainsi que pour les soins de base (+11.4%) et l'aide au ménage (+14.4%).

Prestations 2015

Puisque l'année 2014 a été marquée par le déploiement d'IRIS, il est naturel que 2015 ait été marquée par l'augmentation du niveau de maîtrise des outils mis à disposition des collaborateurs et de la stabilisation de l'apprentissage inhérent.

Les prestations étant le cœur de notre relation avec les clients, force est de constater que l'apprentissage et le développement de la maîtrise des nouveaux outils est un maillon essentiel dans la qualité des prestations fournies.

Pour répondre à ce constat, l'APREMADOL a mis en place toute une série de suivis et d'accompagnements pour les collaborateurs. Il serait trop long d'énumérer ici toutes les activités entreprises par l'équipe dirigeante, toutefois, certaines touchant plus directement les clients peuvent être mises en avant :

Au chapitre du développement du niveau de maîtrise, l'évaluation à l'aide de la méthode RAI se trouve en bonne position. Un travail commun conséquent entre les évaluateurs et la consultante en soins infirmiers a eu lieu tout au long de l'année. La qualité atteinte au sortir de ce travail commun est réjouissant.

Afin d'assurer un suivi sur la qualité et l'équité de l'offre fournie par les CMS, les conditions cadre de soins palliatifs ont également été passées en revue.

Le plan d'intervention, qui définit notre activité auprès du bénéficiaire de soins, est également au bénéfice d'un suivi très étroit de la part du responsable des prestations et de la consultante en soins. Cela permet d'apporter des mesures utiles sur la qualité de la documentation du plan d'intervention, qui, par ricochet, facilite le travail des collaborateurs auprès du client.

Un autre élément clé de la prise en charge des clients est la collaboration avec les autres partenaires du réseau. Dans ce cadre, les modalités de collaboration avec les partenaires, les conventions passées entre l'AVASAD et ces mêmes partenaires ont régulièrement fait l'objet de rafraîchissement en séances de Direction.

Et surtout, 2015 a été marquée par une prestation saisonnière qui ne s'était pas encore présentée : « le plan canicule ». Ce plan déclenché durant l'été a nécessité une adaptation rapide et importante de tous les collaborateurs des CMS. Si à l'heure du bilan il est à noter que tout n'a pas été parfait, je tiens à relever la qualité et la disponibilité de tous les collaborateurs qui ont permis de répondre et d'atteindre l'objectif fixé par la Santé publique dans ce plan cantonal. A savoir, s'assurer que tous les clients identifiés comme sensibles à cette problématique ont été contactés et/ou vus, soit par le CMS, la famille ou encore le voisinage tout au long de la période caniculaire.

Pour conclure, nous pouvons dire que l'année 2015 a été riche en intensité et en prestations auprès des bénéficiaires, riche en changements de pratique pour les collaborateurs. Ce travail a bien commencé et nous ouvre la porte de l'année prochaine pour le perpétuer avec le même engagement et la même qualité proposée par les collaborateurs.

Plan Canicule – Point de situation

La période de canicule de 2003 a entraîné une hausse de la mortalité de 7% (environ 1'000 personnes) directement imputable aux effets de la chaleur sur la santé des personnes. Depuis lors, la Confédération et les cantons ont mis en place différentes mesures de prévention.

L'Office fédéral de la Santé publique et l'Office de l'environnement ont élaboré et publié des informations et des recommandations de comportement pour les groupes vulnérables, leurs proches et le personnel spécialisé. Un plan canicule a été mis en place : (www.canicule.ch).

Pour la première fois depuis 2003, le plan canicule a été activé le 1^{er} juillet 2015 et a pris fin le 23 juillet 2015 dans le canton de Vaud.

Les constats relevés pour notre région sont les suivants :

- Les clients et la population étaient informés des mesures à suivre en cas de canicule.
- Les affiches étaient connues.
- L'entourage des personnes vulnérables s'est montré présent.

L'ensemble des collaborateurs de l'Association a été mobilisé pour répondre à l'augmentation de la charge de travail. Concrètement, les bénéficiaires ont été contactés par téléphone pour s'assurer de leur état de santé, ou ils ont bénéficié de visites de santé. Ce plan a engendré une hausse du taux d'activité durant une période de vacances qui a nécessité des adaptations des plannings ainsi qu'une charge administrative importante pour la tenue à jour des dossiers informatisés.

Les clients ont bien accueillis les téléphones et les visites des CMS. Pour certains cependant le nombre d'appels et de sollicitations a été trop important.

Le réchauffement climatique va très certainement entraîner le déclenchement du plan canicule régulièrement. De l'expérience vécue en 2015, nous pouvons tirer des enseignements pour améliorer nos interventions tant sur plan de la coordination des tâches entre les CMS et les Communes que de la communication. Toutefois, un bilan très positif peut être relevé, en ce sens que l'APREMADOL a touché le plus grand nombre de bénéficiaires, soit 81% lors du premier déclenchement du plan, par des contacts téléphoniques ou lors de la mise en place de visites de santé.

Annick Dupraz, consultante en soins infirmiers

Intégration du projet Proches Aidants à l'APREMADOL

Le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) a lancé depuis 2011 un programme cantonal pour le soutien aux proches aidants à domicile. Ce programme « vise à renforcer les aides et les services utiles aux proches qui entourent à domicile des personnes de tout âge, en situation de handicap, malades ou en fin de vie » (www.vd.ch). Ce soutien aux proches aidants est d'ailleurs inscrit au programme de la législature du conseil d'Etat 2012-2017. La mise en œuvre de ce programme est conduite par le SASH (Service des assurances sociales et de l'hébergement du canton de Vaud) et déclinée par différents acteurs, dont l'AVASAD.

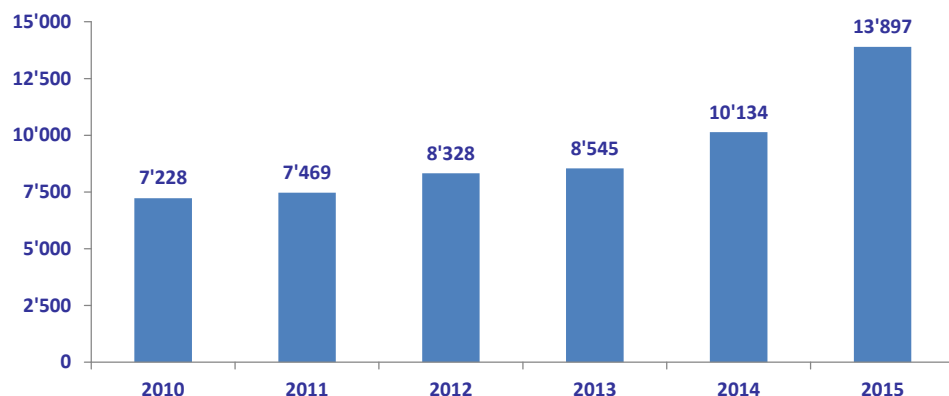
C'est ainsi qu'en avril 2015, le CMS de Renens Nord-Crissier est entré dans cette démarche qui offre, aux proches impliqués auprès d'un client du CMS, la possibilité d'être accompagnés, orientés et conseillés. Une sensibilisation à cette problématique a été préalablement effectuée auprès de tous les professionnels du CMS. Une formation plus soutenue a été dispensée à deux personnes ressources, dont la dotation a été augmentée de 10% et qui ont pu commencer les premiers entretiens dès septembre. Ces moments privilégiés d'échange permettent de clarifier les besoins et d'informer les proches des ressources à disposition et prévenir ainsi le risque d'épuisement et/ou d'isolement qu'ils encourent.

Lors de la Journée Inter cantonale des Proches Aidants du 30 octobre, le CMS a organisé un «5 à 7» sous forme de portes ouvertes au CMS. Cette manifestation a permis des échanges plus informels dans un cadre festif. Des retours positifs de cet événement ont été transmis au CMS, tant par des proches que par des clients.

Les autres CMS de l'APREMADOL, à savoir Bussigny, Ecublens, et Renens Sud vont intégrer cette démarche dès 2016.

Marie-Catherine Despeyroux, responsable de centre

Evolution des heures de la Laverie



Le service de la Laverie dessert les CMS de l'APREMADOL et ceux de l'APROMAD (zone Prilly). Elle occupe 7 personnes pour 4.5 équivalent plein temps (EPT).

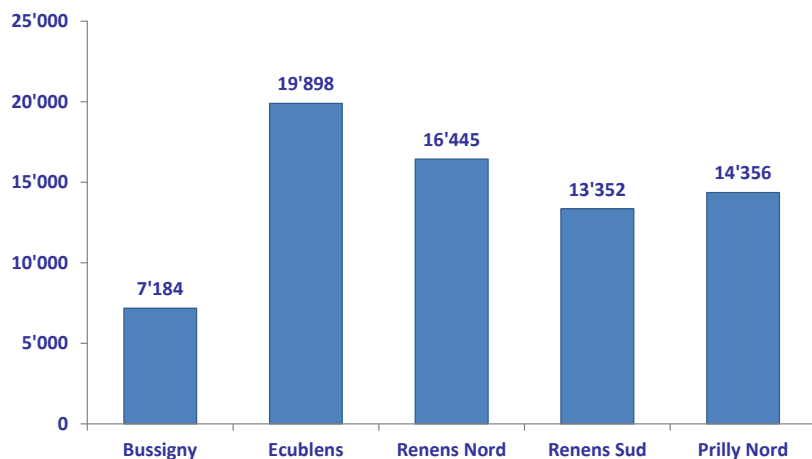
En 2015, ledit service a effectué et comptabilisé un total de 13'897 heures, ce qui représente une augmentation de 3'763 heures par rapport à 2014 (+ 37%).

Le service des Repas s'occupe, quant à lui, de la livraison des repas sur le territoire des quatre CMS de l'APREMADOL et du CMS de Prilly Nord (APROMAD).

Il occupe 19 personnes (6 personnes mensualisées à 50% et 13 personnes à un taux horaire).

Durant l'année 2015, le service a comptabilisé 71'235 repas livrés pour les deux associations, soit une augmentation de 1'836 repas par rapport à 2014 (+2.6%), ce qui représente une moyenne journalière de 227 repas livrés.

Nombre de repas livrés en 2015



Christiane Repond , responsable de centre



La plus-value de l'évaluation RAI-HC dans la prise en soin du client du CMS

La population suisse vieillit et la part des personnes âgées ne cesse d'augmenter. Dans ce contexte-là, il s'agit d'adapter le système de santé des soins à domicile aux besoins particuliers de cette clientèle que le déclin fonctionnel, les maladies et l'isolement peuvent rendre plus vulnérables.

La standardisation de l'utilisation de l'évaluation RAI-HC permet d'offrir l'équité de prise en soins pour les clients des CMS.

Cette méthode d'évaluation permet de mettre en évidence la situation de la personne, son environnement et ses ressources ainsi que son besoin en aide et soins. Elle procède selon des critères uniformes pour toute la Suisse et est reconnue par les assurances maladies.

La synthèse de l'évaluation est générée automatiquement grâce au dossier client, permettant ainsi une communication uniformisée entre les professionnels de la santé et une collaboration interprofessionnelle plus efficiente.

Quand bien même les outils informatiques ont été adaptés, les évaluateurs RAI ont réussi à maintenir une proximité et une qualité d'échange avec le client et son entourage, au travers d'un dialogue ouvert et centré sur leurs besoins, leurs difficultés et leurs ressources.

L'analyse clinique découlant du résultat de cette méthode d'évaluation permettra de construire avec le client ses objectifs de soins en tenant compte de son environnement, de son entourage, de ses valeurs et de ses choix de vie.

Service Secutel-Centre

La prestation de biotélévigilance a connu un ralentissement au premier semestre 2015. Cette diminution est notamment liée à la poursuite de la mise en place des nouvelles technologies dans les appartements et immeubles.

Si en 2014 le **nombre de bénéficiaires** s'élevait à 1'841, il est à fin décembre 2015, de **1'787**. Cette tendance à la baisse, amorcée l'année précédente, s'est poursuivie jusqu'à fin juin. A cette date, le nombre de bénéficiaires a atteint le seuil le plus bas, soit 1'735 bénéficiaires. Au deuxième semestre, la situation s'est nettement redressée (+ 52 raccordements). La raison principale de cette reprise d'activité est due à la publication des nouvelles conditions générales qui a permis l'installation des appareils Secutel sur de la technologie numérique.

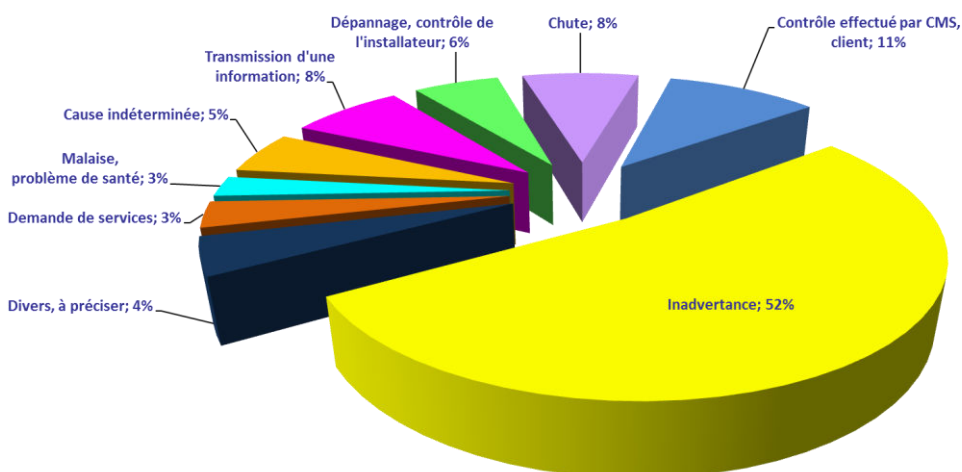
Le relevé d'activités montre un total de 14'512 appels à l'aide, soit 331 de plus qu'en 2014. Ces chiffres représentent près de **40 appels à l'aide par jour**, dont le 11% (4 appels/jour en moyenne) est lié à des raisons de santé (chutes pour 8%, malaises et problèmes de santé pour 3%).

Secutel-Centre a vécu quelques changements en 2015 en lien avec son organisation. Avec l'arrivée d'un nouveau responsable, une redistribution des tâches a été effectuée. Une nouvelle organisation du travail technique a été implémentée permettant aux techniciens d'être plus présents sur le terrain. Le service de facturation, qui était au préalable rattaché à la Direction de l'APREMADOL, a intégré le service Secutel-Centre.

En 2015, l'AVASAD a poursuivi son étroite collaboration avec Secutel-Centre afin de relever les défis technologiques existants et de trouver les solutions permettant de répondre de manière satisfaisante aux besoins des clients.



Statistique des alarmes 2015



Olivier Rojas, responsable du service Secutel-Centre

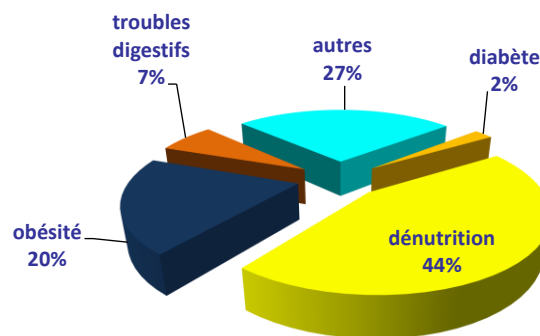
Repas et conseil en diététique

La prestation diététique a pu être déployée depuis le mois de mai 2015 suite au départ de la titulaire. Notre Association en a profité pour augmenter le taux d'activité de 30 à 40% de la diététicienne. Dès la prise de fonction, la prestation a atteint un total de 109 consultations sur 8 mois, soit une augmentation par rapport aux deux années précédentes.

Le principal motif d'intervention reste la dénutrition, suivi par l'obésité. Les évaluations de frais de régime pour la Caisse Cantonale AVS représentent 11% des consultations diététiques (classées dans «autres»).

Concernant les repas à domicile, une étude a porté sur la révision du nombre de régimes existants. Les repas «normaux», bien équilibrés, pourront remplacer certains repas régimes, notamment les régimes «diabétiques», «hypocaloriques» et «prévention des maladies cardio-vasculaires». Cette mesure prendra effet dès le 1er janvier 2016.

Motifs de consultations



Sophie Krieg, diététicienne

Espace Prévention de Lausanne et environs – Petite Enfance

Le service des infirmières petite enfance (IPE), prestation du « Programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire enfants (0-4 ans) – parents », propose à toutes les familles avec des enfants de 0 à 4 ans des prestations gratuites de soutien à la parentalité. L'équipe des infirmières petite enfance travaille sur le secteur du Grand Lausanne et effectue des visites à domicile, anime des lieux de consultation/rencontres parents-enfants et tient une permanence téléphonique.



En 2015, la consultation de Bussigny a pu intégrer les nouveaux locaux du CMS de Bussigny, à la satisfaction des parents et des professionnels.

Les IPE ont eu la chance de participer à l'élaboration d'un nouveau programme informatique spécifique pour le suivi des enfants. Cet outil, implémenté en juin 2015, offre des possibilités très intéressantes comme une vue globale des activités à effectuer et la possibilité de créer des rappels pour recontacter les familles à des moments clés du développement de l'enfant.

En lien avec ces changements informatiques les statistiques sont extraites par zone, c'est à dire pour la zone du Grand Lausanne.

Zone Grand Lausanne	2014	2015
Naissances	3'919	3'789
Visites	5'927	5'618
Consultation GPE	11'503	10'088
% des familles vues	77%	77%

On constate une petite diminution des naissances, ainsi que des prestations.

Mireille Voumard, infirmière petite enfance responsable

Christine Mueller, responsable de l'Espace Prévention Lausanne

FINANCES

L'APREMADOL boucle l'exercice 2015 pour l'activité d'aide et de soins à domicile avec un excédent de charges de 558 KCHF.

Le 90% de ce montant est pris en charge par l'AVASAD. C'est donc un montant de 56 KCHF qui est à charge de l'APREMADOL. Le solde de la réserve d'exploitation et le solde de la réserve libre ont été utilisés pour couvrir ce déficit soit 44 KCHF. Une perte de 12 KCHF est reportée sur le prochain exercice.

En ce qui concerne l'activité Secutel, l'AVASAD prend en charge la totalité des pertes, soit un montant total de 148 KCHF.

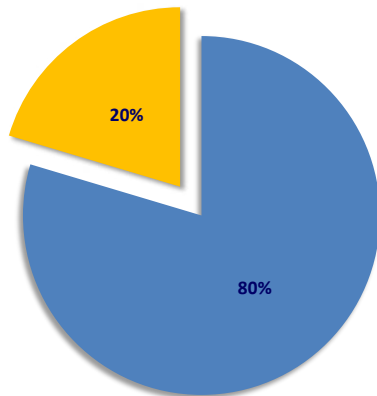
BILAN AU 31.12.2015 et bilan d'entrée au 01.01.2015

ACTIF	NOTE	2015 KCHF	01.01.2015 KCHF
Actif circulant		3'493	3'435
Liquidités	5.1	1'547	1'879
Créances résultant de livraisons et de prestations	5.2	1'604	1'416
Tiers		1'551	1'416
Collectivités publiques		54	0
Entités membres		0	0
Autres créances à court terme	5.3	2	7
Comptes de régularisation actif	5.4	339	133
Actif immobilisé	5.5	552	249
Immobilisations corporelles		551	248
Immobilisations incorporelles		0	0
Immobilisations financières		0	0
Participations		0	0
TOTAL ACTIF		4'045	3'684

PASSIF	NOTE	2015 KCHF	01.01.2015 KCHF
Engagements à court terme		2'635	1'956
Dettes financières à court terme	5.6	1'350	506
Dettes résultant de livraisons et de prestations	5.7	413	707
Tiers		374	653
Collectivités publiques		29	41
Entités membres		9	13
Autres dettes à court terme	5.8	254	276
Provisions à court terme	5.9	319	82
Comptes de régularisation passif	5.10	299	385
Engagements à long terme		0	256
Dettes financières à long terme	5.11	0	0
Autres dettes à long terme	5.12	0	256
Capital des fonds (fonds affectés)		356	163
Fonds de produits	5.13	356	163
Capital de l'organisation		1'053	1'309
Capital versé		0	0
Ecart de 1ère application des Swiss GAAP RPC		260	260
Capital libre (résultats reportés)		-12	0
Réserves libres		0	11
Capital lié		805	1'035
Résultat de l'exercice		0	4
TOTAL PASSIF		4'045	3'684

Compte de résultat au 31.12.2015	NOTE	2015 KCHF
Produits		20'219
Produits de collecte de fonds	6.1	264
Dons / Legs		157
Dons Loterie Romande		100
Sponsoring		0
Cotisations des membres		7
Produits de prestations fournies	6.2	19'955
Mandats publics		0
Mandats de tiers		8
Produits de livraisons et de prestations		19'903
Prestations de services	6.2.2	6'745
Livraisons	6.2.3	1'156
Locations	6.2.4	919
Mandat de prestations AVASAD	6.2.5	11'083
Autres produits d'exploitation	6.2.6	44
Charges directes de prestations et de projets	6.2.7	-19'006
Frais de personnel		-15'148
Honoraires et prestations de tiers		-1'228
Coût de prestations fournies		0
Frais de déplacements		-443
Charges d'exploitation		-2'007
Amortissements		-180
Frais de fonctionnement généraux	6.2.8	-1'263
Frais de personnel		-987
Honoraires et prestations de tiers		-162
Frais de déplacements		-2
Frais de collecte de fonds		0
Charges d'exploitation		-111
Amortissements		-1
Résultat d'exploitation		-50
Résultat financier	6.2.9	-12
Produits financiers		0
Charges financières		-12
Autres résultats	6.2.10	0
Produits sans rapport avec l'organisation		0
Charges sans rapport avec l'organisation		0
Résultat avant mouvements de fonds et de capitaux		-62
Variation des fonds affectés		-194
Attribution aux fonds affectés		-308
Utilisation des fonds affectés		114
Résultat de l'exercice avant mouvements des capitaux propres		-256
Attributions		256
Attribution/Utilisation du capital lié		133
Attribution/Utilisation du capital libre (résultats reportés)		14
Attribution/Utilisation des réserves libres		11
Transfert aux fonds affectés		98
Résultat de l'exercice		0

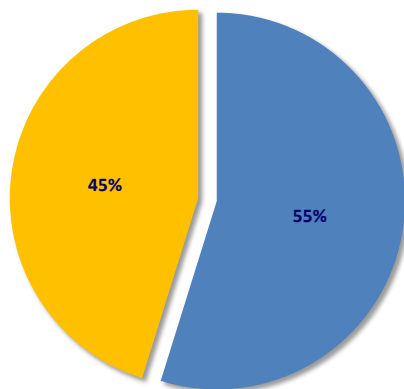
Evolution des charges



En 2015, l'augmentation de 11% des frais de personnel est corrélée à l'augmentation du volume des prestations de 16%. La hausse des charges d'exploitation est due principalement au déménagement du CMS de Bussigny et à l'augmentation du nombre de repas achetés. De plus l'utilisation du personnel temporaire nécessaire à l'absorption de la hausse d'activité a doublé en comparaison avec 2014.

■ Frais de personnel
■ Autres charges

Evolution des produits

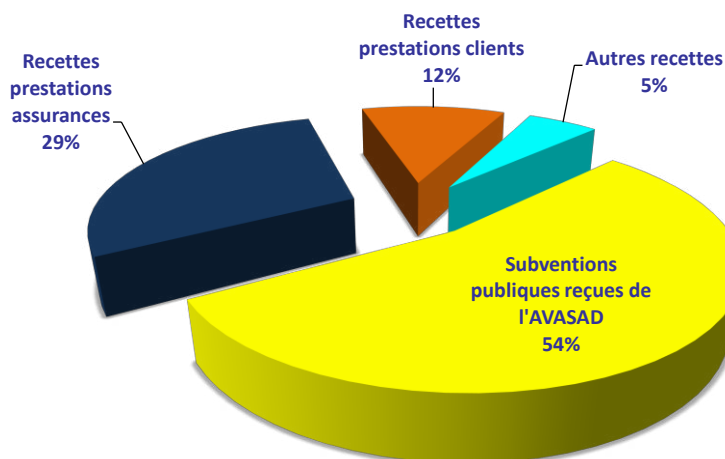


En 2015, les produits liés à la facturation de prestations ont connu une hausse de près de 16%. Nous notons en particulier une hausse des heures de lessives de 37% et des repas de 25%. La subvention de fonctionnement a elle augmenté de 13% y compris le financement des projets Proche Aidant et Santé Mentale.

■ Mandat de prestations AVASAD
■ Produits de la facturation et autres

L'établissement des comptes de l'APREMADOL se base sur les recommandations des Swiss GAAP RPC. Les éléments financiers présentés ici constituent un condensé des comptes annuels de l'année 2015 révisés par BDO SA. Les comptes annuels détaillés sont disponibles auprès de l'APREMADOL.

Sources de financement ASD 2015



CARTE DE VISITE

L'**APREMADOL**, Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois, couvre les territoires des Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix.

Elle gère les CMS (Centres Médico-Sociaux) de Bussigny, d'Ecublens, de Renens Nord-Crissier et de Renens Sud.

APREMADOL

Av. du 14 Avril 12
1020 Renens

T. Brutto Koller, directrice

tél. 021 694 34 34

fax 021 694 34 35

direction.apremadol@avasad.ch

CMS de Bussigny

Rue de l'Industrie 58
1030 Bussigny

C. Repond, responsable

tél. 021 706 57 00

fax 021 706 57 29

cms.bussigny@avasad.ch

CMS d'Ecublens

Route du Bois 29 A
1024 Ecublens

M.-C. Thierstein, responsable

tél. 021 694 24 24

fax 021 694 24 25

cms.ecublens@avasad.ch

CMS de Renens Nord-Crissier

Av. de la Poste 14
1020 Renens

M.-C. Despeyroux, responsable

tél. 021 637 39 39

fax 021 637 39 40

cms.renens.nord@avasad.ch

CMS de Renens Sud

Av. de la Poste 14
1020 Renens

R.-M. Abades Porcel, responsable

tél. 021 632 53 53

fax 021 632 53 54

cms.renens.sud@avasad.ch

Equipe d'appoint

Av. de la Poste 14
1020 Renens

G. Pisu Selva, responsable

tél. 021 632 53 64

fax 021 632 53 54

renappoint@avasad.ch

Secutel-Centre

Av. de la Poste 14
1020 Renens

O. Rojas, responsable

tél. 021 651 05 20

fax 021 651 05 29

info.secutel-centre@avasad.ch

www.apremadol.ch

APREMADOL
Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest Lausannois
Avenue du 14 Avril 12
1020 Renens
Tél. 021 694 34 34, Fax 021 694 34 35
www.apremadol.ch